

CAP

Constructeur de routes en 1 ou 2 ans



BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

DESRIPTIF DU METIER

L'ouvrier qualifié participe à toutes les tâches d'un chantier routier : signalisation, implantation, réglages et utilisation de matériels conduite d'engins, pose de bordures et de pavés, réalisation de petite maçonnerie, réglages des matériaux de structure de chaussée, pose des différents réseaux enterrés, réglages et mise en œuvre d'enrobés.

Le Constructeur de routes travaille à l'extérieur sur des chantiers de toute nature et de toute taille. Habile, précis, il doit aimer le travail en équipe et accepter de vivre au rythme du chantier.

L'utilisation des équipements de protections individuelles est obligatoire.



FORMATION EN ALTERNANCE

Contrat d'apprentissage

Contrat de professionnalisation, autres...

COMPETENCES

- Préparer le chantier et organiser le poste de travail
- Poser les protections et mettre en place la signalisation temporaire du chantier
- Implanter des éléments d'ouvrage et poser des éléments de voiries (trottoirs, caniveaux, pavés, glissière de sécurité, mobilier urbain...)
- Réaliser de petits ouvrages maçonnés et des revêtements routiers et urbains (béton, gravillons, bitume...)
- Raccorder des systèmes de réseaux souterrains existants : eau potable et assainissement, gaz et électricité, téléphone...
- Participer au décaissement ou à la démolition de chaussées et à la réalisation du corps de chaussée
- Contrôler des ouvrages en cours de réalisation
- Connaître la constitution des différents mélanges et la nature des granulats et des liants
- Reconnaître la nature d'un terrain
- Exploiter les documents techniques
- Utiliser des matériels et des outillages en toute sécurité
- Respecter les règles de sécurité.

Vous trouverez également des informations sur cette formation

- ONISEP – <http://www.onisep.fr>
- GRETA-CFA de Vendée – <http://www.cfaen85.fr>
- FEDERATION NATIONALE des TRAVAUX PUBLICS – <http://www.fntp.fr/metiers>
- L'ETUDIANT – <http://www.letudiant.fr>

Etre apprenti tout en restant au lycée

CONDITIONS D'ACCES

Accessibilité à l'issue de la classe de 3^{ème}

PUBLICS CONCERNES

Type de contrat	Entre 16 et 30 ans	Plus de 30 ans
Contrat d'apprentissage (Pas de limite d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé)	oui	non
Contrat de professionnalisation ou autre	oui	oui

DUREE DU CONTRAT (en alternance)

1 ou 2 ans en fonction du diplôme antérieur

INSERTION PROFESSIONNELLE

Ouvrier qualifié

Après quelques années d'expérience, il est possible de devenir chef d'équipe ou de créer son entreprise.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation en 2 ans	455 heures par an soit 13 semaines de formation
Formation en 1 an pour le titulaire d'un premier niveau de qualification de type CAP ou Bac Général	Entre 280 et 455 heures par an après un bilan positionnement et l'accord de dérogation à la durée.

POURSUITE D'ETUDES

BAC professionnel Travaux publics

CAP Constructeur Réseaux Canalisations en 1 an

CAP Conducteur d'Engins de TP et de Carrières en 1 an

CAP Conducteur Routier de Marchandises en 1 an



29 Bd Guitton - BP779
85020 La ROCHE SUR YON CEDEX
02 51 36 46 20 - cfa.en85@ac-nantes.fr
www.cfaen85.fr